

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

18 MAI 2017

PROCES - VERBAL

Le 18 mai 2017 les membres de l'association, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire à 9h30, à Hamilton House, 1 Temple Avenue, Londres.

Le Président de l'Institut dans son allocution de bienvenue et d'ouverture de la séance, rappelle que les précédentes réunions annuelles se sont tenues à la Cour de Cassation à Paris, à la Cour de Cassation à Rome, à la Cour d'appel de Bruxelles, marquant ainsi le caractère européen de son action.

La tenue à Londres de notre assemblée générale 2017 avait été prévue de longue date, et la procédure de retrait de l'Union européenne entreprise par le Royaume Uni, n'a pas affecté cette décision tant les relations socio-économiques avec le continent sont abondantes, anciennes et importantes pour tous.

Nos amis d'Expert Witness Institute ont beaucoup œuvré pour organiser notre réunion et au nom de tous les membres de l'Institut nous tenons à les en remercier vivement pour leur accueil et à leur exprimer notre amitié.

Cette année, l'Assemblée sera une assemblée « mixte » : elle comprend deux parties qui relèvent de règles de quorum et de majorité différentes :

1. La première partie, « assemblée générale ordinaire », sera consacrée aux opérations statutaires annuelles traditionnelles, comme le rappelle l'ordre du jour.
2. La seconde partie, « assemblée générale extraordinaire » qui se tiendra ensuite et soumettra aux membres la décision de modifier les statuts.

Certaines décisions de l'assemblée étant liées aux statuts, elles seront rattachées à l'assemblée générale extraordinaire. Ne soyez donc pas surpris de ne pas les voir figurer à l'assemblée ordinaire.

La réunion débutera donc par l'« assemblée générale ordinaire ».

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Constitution du Bureau |
|--|

Le Président de séance, Jean Raymond LEMAIRE, propose comme membres du Bureau :

- Assesseurs : Kay LINNELL & Gérard WUISMANN
- Secrétaire : Jean-Michel ROMERO

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, les membres proposés n'ayant pas voté.

Le Président constate, au vu de la feuille de présence, que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

- Rapport moral du Président

Le Président rappelle.

**Le projet « EGGLE », cofinancé avec la Commission Européenne, ayant abouti à un « guide des bonnes pratiques » de l'expertise civile judiciaire, continue d'être diffusé : 50.000 personnes l'ont consulté, 15.000 l'ont téléchargé, il est disponible en 8 langues européennes (FR-EN-ES-BG-IT-PT-DE-RO) et a été publié en octobre 2016 par LARCIER EDITIONS, publication lancée avec le concours du Parlement Européen.

**Le nouveau projet « Find an Expert » annuaire européen d'experts à publier sur le site de E-JUSTICE, proposé par l'EEEI avec un groupement de partenaires européens, vient de lui être attribué avec un cofinancement de 205 K€ par la Commission européenne, au mois de mai 2017. Le projet démarrera en septembre 2017 pour deux ans. Le budget est de 256 K€. Il permettra de disposer publiquement d'un premier annuaire européen d'experts de justice.

**Le projet « EurexCrim » devait permettre de disposer d'un inventaire des procédures d'expertise en matière pénale pour les pays européens. La Commission Européenne n'a pas pour l'instant accepté de cofinancer ce projet, qui sera reproposé ultérieurement.

**Le projet « Training of Lawyers and Judges » vient d'être lancé avec l'« Ecole de Formation des Barreaux de la Région Parisienne » (EFB) qui réunit 2.000 étudiants chaque 18 mois, afin de former les avocats à l'expertise judiciaire.

Des développements peuvent être envisagés dans d'autres pays et aussi avec les écoles de Magistrats.

Les adhésions à l'Institut sont actuellement de 172 membres individuels, et 55 membres institutionnels, représentant 11 pays (BE-CZ-DE-ES-FR-IT-LU-NL-PT-RP-UK).

Mais les groupes de travail ont concerné 73 institutions de 16 pays (en plus : BG-EL-PL-AT-SK).

Des liens sont aussi établis avec le Maroc, le Canada.

L'administration et la gestion de l'EEEI sont assurés par le Comité Exécutif (COMEX), le Bureau, le Comité d'Orientation qui inclut le Comité d'admission et le Comité scientifique.

L'EEEI a un site internet : www.experts-institute.eu

Le site continue de se développer et a encore besoin d'extensions et de contenus

L'équipe d'administration du site doit s'internationaliser et devenir plus opérationnelle

Aux côtés de la version française, la version anglaise sur WIKIPEDIA doit être développée, dans les prochains mois.

Le compte TWITTER de l'EEEI est : https://twitter.com/eeei_experts

La « newsletter » paraît maintenant régulièrement.

L'EEEI maintient des relations suivies avec diverses institutions européennes :

**La Commission Européenne, la DG Justice, la DG Competition (pour la liste des experts), la DG Growth.

**La CEPEJ (Commission Européenne pour l'efficacité de la Justice) organe du Conseil de l'Europe (Groupe de travail « EVAL », Groupe de travail « QUAL »).

**Le Parlement Européen (standards communs de procédure civile).

**E-justice du Conseil de l'Union Européenne.

**Le Conseil des Barreaux Européens (CCBE), l'Union Internationale des Huissiers de Justice (UIHJ), la Chambre Européenne des Huissiers de Justice (UEHJ), l'European Network of Councils for the Judiciary (ENCJ).

Robert Ranquet, Conseil du Président, est en charge des relations avec ces institutions.

Le Président rappelle que les ressources actuelles sont limitées aux cotisations des membres, et que les projets de la Commission européenne sont cofinancés par cette institution. L'EEEI doit rechercher et trouver de nouvelles solutions pour augmenter ses ressources financières permanentes.

Pour les prochaines années le plan d'action doit envisager :

**l'accroissement des ressources financières,

**l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement par une plus grande implication des membres,

**une plus grande communication interne et externe,

**une augmentation significative du nombre de membres individuels et institutionnels,

**une plus grande coopération avec les Ministères de la Justice des Etats membres,

**une implication des institutions européennes dans les projets.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre seront présentés le projet de nouveaux statuts, ainsi que les résolutions qui s'y rattachent.

L'approbation du rapport moral est soumise au vote :

Abstentions : néant
Contre : néant
Pour : unanimité

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

<ul style="list-style-type: none">• Rapport financier et approbation des comptes 2016

Les comptes de l'exercice 2016 ont été clôturés au 31 décembre 2016 avec 34.590 € de cotisation, et divers produits annexes pour un total de : 38.721 €.

Les charges ont été de 41.933 € dont 20.769 € de salaires et charges sociales, le reste consistant en services extérieurs pour 15.816 € et 3.515 € d'achats.

Le déficit d'exploitation est de - 3.212 € portant ainsi les fonds propres à fin d'année à 26.705 €.

L'exercice 2016 ne comprend pas de recette ni dépense en lien avec des projets cofinancés par la Commission européenne.

L'approbation du rapport financier est soumise au vote ainsi que le quitus à donner pour la gestion aux membres du COMEX :

Abstentions : néant
Contre : néant
Pour : unanimité

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

- Approbation du Budget 2017

Le budget 2017 est établi sur la base d'une année de fonctionnement sans prise en compte, à ce stade, de l'obtention nouvelle du cofinancement par la Commission Européenne du projet « find an expert ». Ce projet cofinancé sera intégré dans les comptes avec une présentation particulière, comme l'ont été les projets précédents.

Les recettes prévisionnelles sont de 39.600 € les charges de 36.500 €, ce qui donnera un exercice à l'équilibre avant la prise en compte du projet « find an expert », qui devra lui-même s'équilibrer.

L'approbation du budget est soumise au vote :

Abstentions : néant
Contre : néant
Pour : unanimité

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

- Acceptation de nouveaux membres

L'assemblée générale doit se prononcer sur l'admission des nouveaux membres sur proposition du Comité exécutif qui a reçu l'avis favorable du Comité d'admission sur les candidatures.

En qualité de membre institutionnel :

*la Cour d'appel de Galati en Roumanie, représentée par son Président, Madame Milaila COSMIN. Galati est une ville importante au plan économique, sur le Danube avec aciérie et chantier naval.

En qualité de membre individuel :

* Monsieur Patrick BERNARD
Médecin Expert, Président Cie des
Experts de Metz - France

* Monsieur Jacques POULENARD
Expert, Ingénieur Chimiste Ecole
Française de Tannerie

* Monsieur Frank ERKENS
Registered Forensic Auditor
Netherlands

* Madame Sandra RENAULT
Etudiante en doctorat de droit en
France

* Monsieur Olivier MARION
Expert-comptable commissaire aux
comptes - France

* Madame Julie LODOMEZ
Avocate à Bruxelles

* Monsieur Francis WOOG
Ingénieur en installations
thermiques, expert judiciaire
France

Ces candidatures sont soumises une à une au vote :

Abstentions : néant
Contre : néant
Pour : unanimité

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

<ul style="list-style-type: none">• Élection de nouveaux Membres au Comité exécutif

Le Comité exécutif comprend 21 membres. A ses réunions sont conviés d'autres membres ou intervenants selon les sujets traités. Ses réunions se tiennent physiquement, par liaisons audio et en vidéo.

Les mandats sont de trois ans et peuvent être renouvelés. Il est recherché dans la mesure du possible l'équilibre des membres du Comité selon les Etats de l'Union et selon les systèmes judiciaires.

Cette année, un évènement particulier, mais qui a déjà été annoncé : le Président Jean Raymond LEMAIRE a décidé de mettre fin à son mandat de membre du Comité exécutif à l'issue des assemblées qui se tiennent ce jour.

Avant d'examiner la situation des autres mandats, les membres de l'Institut regrettent évidemment cette décision, mais adressent à Jean Raymond un témoignage d'amitié et de remerciement pour avoir partagé sous sa présidence cette aventure exceptionnelle d'avoir fait de l'Institut LA référence européenne en matière d'expertise judiciaire.

Le Président salue les représentants de la Roumanie, Etat qui a déjà une présence ancienne au sein de l'EEEI.

Il rappelle que la Cour d'appel de Milan a manifesté un intérêt pour être présent dans les travaux de l'Institut, et que la Cour de cassation italienne envisagerait de demander à la Cour de Brescia de participer à un projet de liste d'experts en Italie.

Il signale avoir participé à une table ronde sur l'expertise judiciaire, organisée par la CEPEJ, au Maroc qui souhaite améliorer son système judiciaire.

Ces exemples attestent de la capacité de l'EEEI d'être un acteur important et recherché dans le domaine de l'expertise de justice, et rappellent que les membres du Comité exécutif ont à y prendre une part importante.

Les mandats des membres suivants viennent à expiration et ces membres se représentent :

Philippe JACQUEMIN

Nico KEIJSER

Jacques MELIN

Le renouvellement de ces mandats pour trois ans est mis au vote un par un pour ces candidatures, les candidats ne votant pas pour leur propre élection :

Abstentions : les candidats
Contre : néant
Pour : unanimité des votants

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Les mandats des membres suivants viennent à expiration mais ces membres ne se représentent pas :

Jean Christophe CARON

Robert HAZAN

Robert PAILLOT

Gérard WUISMAN

Le Président les remercie pour les activités qu'ils ont développées pour l'institut depuis plusieurs années et pour les tâches qu'ils ont accomplies.

Le Comité exécutif a reçu de nouvelles candidatures qui ont reçu l'avis favorable du Comité d'admission :

Monsieur Ajit AMBEKAR

Diplômé de médecine légale à Londres, spécialiste en traumatologie et dommages corporels, Membre de Expert Witness Institute.

Il se propose de promouvoir les actions de l'EEEI dans le cadre universitaire médical.

Madame Sascha DALEN GILHUIJS

Directrice de « StAB », une organisation indépendante d'expertise des Pays Bas, elle succède à Gérard WUISMAN.

Elle connaît bien les questions d'organisation et de relation avec le monde judiciaire et met son organisation en support de notre Institut.

Monsieur Benoit de CLERCK

Ingénieur spécialisé en systèmes d'information, Expert judiciaire en France, il apporte déjà son concours à l'EEEI depuis 3 ans et particulièrement dans le management d'un « working group » concernant le « training ».

Ce sujet est développé aujourd'hui et doit être particulièrement prometteur de développement pour l'institut.

Monsieur Allen HIRSON

Professeur associé en phonétique à City University à Londres, auteur de diverses communications et rédacteur en chef de la Newsletter de l'Expert Witness Institute, dont il est membre du board.

Son expertise a été sollicitée dans de nombreuses procédures au plan international.

Il se propose d'entretenir les contacts entre experts européens, ce qui entre dans nos objectifs et que nous encourageons.

Monsieur Robert RANQUET

Diplômé en France de l'école polytechnique et Ingénieur en sciences et techniques nucléaires, Ingénieur général de l'armement dans la Marine Nationale, il a exercé de hautes fonctions nationales dans la Marine et l'énergie nucléaire qui lui est associée. Il a représenté la France dans de nombreuses organisations stratégiques occidentales de défense de premier plan, tant européennes que transatlantiques. Il est expert judiciaire et accompli depuis deux ans des missions de liaison entre l'Institut et les instances Européennes.

Le Président soumet au vote une par une ces candidatures, les candidats ne votant pas pour leur propre élection :

Abstentions : les candidats.

Contre : néant

Pour : unanimité des votants

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Le Président remercie les membres pour la tenue de cette assemblée et souhaite de longs développements pour la poursuite de l'action de l'Institut.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 10 heures 45.

Le Secrétaire

Jean Michel ROMERO



Gérard WUISMAN

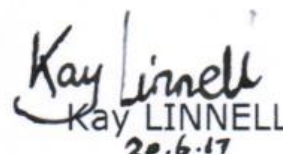


Le Président de la séance

Jean Raymond LEMAIRE



Kay LINNELL



Kay Linnell
Kay LINNELL
20.6.17

Les Assesseurs